



AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES – 2^E PARUTION

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, Audrey-Maude Parisien, notaire, en sa qualité de greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes à la salle du conseil* sise au 5465, boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine, le **8 décembre 2025 à 15 h**, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

PROPRIÉTAIRE(S) ET ADRESSE	MATRICULE ET NUMÉRO DE LOT(S) ¹	MONTANT DÛ * (capital, intérêts et pénalité au 6 novembre 2025)
Beauchamp, Véronique Beauchamp, Yvon 685, rue des Violettes	0028-05-4630-0-000-0000 Lot 2 371 673	315.10 \$
Lewis, Warren 401-4360, boul. Saint-Laurent	0028-12-8882-0-401-0000 Lots 2 369 782, 2 369 785, 2 369 790	211.77 \$
Simard, Luc 6-1125, boul. des Écluses	0028-41-2849-0-006-0000 Lots 3 353 821 et 3 353 827	744.62 \$
Panahi, Omid 3785, boul. Saint-Laurent	0028-62-7112-0-000-0000 Lot 2 370 574	3 738.00 \$
Habitations des Ecluses Bleu Ltd 5305, boul. Marie-Victorin	9929-54-6750-0-000-0000 Lot 2 372 957	4 584.29 \$
Habitations de la Maison Bleu Ltd 4185, boul. Marie-Victorin	0029-41-4327-0-000-0000 Lot 2 371 441	4 430.76 \$
9457-2450 Québec Inc. 1045, rue Brébeuf	9928-62-2774-0-000-0000 Lot 2 372 459	9 460.29 \$
Spence, Misha 505, rue Bourgeoys	0128-04-5980-0-000-0000 Lot 3 130 488	1 007.65 \$
Perreault, Yvan 4-65, Place Charles-Lemoyne	0128-19-3236-0-065-0004 Lots 4 513 913, 4 679 745, 4 679 773, 4 679 788	3 481.49 \$
Li, Cheng 540, rue du Gloria	0128-23-1046-0-000-0000 Lot 3 130 653	4 516.27 \$
9455-1983 Québec Inc. 6480, route 132	9728-66-3175-0-000-0000 Lot 2 374 263	55 868.01 \$
9455-1983 Québec Inc. Route 132	9728-66-8073-0-000-0000 Lot 2 374 262	110 270.63 \$
Tamasan, Cristian 1100-1102, rue Centrale	9828-78-5251-0-000-0000 Lot 2 373 779	478.53 \$
Les Immeubles Foucault Groleau Inc. 500-502, rue Centrale	9829-93-1402-0-000-0000 Lot 2 373 766	12 712.13 \$

Les Immeubles Foucault Groleau Inc. 504, rue Centrale	9829-93-1914-0-000-0000 Lot 2 373 767	16 987.99 \$
Les Immeubles Foucault Groleau Inc. 480, rue Centrale	9829-93-2428-0-000-0000 Lot 2 373 768	12 217.38 \$
Syndicat Copropriété 5020-5022 Route 132 Route 132	9927-38-2504-0-000-0000 Lot 5 901 579-P	1 976.70 \$
Comeau-Tremblay, Pier-Luc 1525, rue des Marronniers	9928-22-0530-0-000-0000 Lot 2 372 783	1 073.70 \$
9457-2450 Québec Inc. 1065, rue Brébeuf	9928-62-2056-0-000-0000 Lot 2 372 455	685.81 \$

- 1 Tous les lots ci-dessus décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de La Prairie.
- * Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date, de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité requise)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive (NEQ)
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité requise)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Catherine

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la Ville de Sainte-Catherine. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la Ville du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais et, d'autre part, d'en informer la Ville (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Ville de Sainte-Catherine, ce 6 novembre 2025



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière